

Association Sportive



Genevoise de Tir

---

Formulaire 3.01.17

## Concours des sociétés à la carabine 50m

Coinsins, le

Chers organisateurs,  
Chers amis tireurs,

En annexe, vous recevez l'approbation du décompte de votre manifestation.

Remarques:

Le palmarès de votre tir sera publié sur le site Internet « [www.a-s-g-t.ch](http://www.a-s-g-t.ch) » ces prochains jours. La clôture définitive de votre manifestation interviendra si aucune réclamation n'est formulée ou dès que les réclamations ou oppositions éventuelles seront réglées.

Les réclamations concernant la distribution des prix doivent être adressées au responsable de la fête dans un délai de 10 jours dès la publication sur Internet. Le responsable de la fête doit prendre sa décision dans un délai de 30 jours. Sa décision fait foi si aucune opposition n'intervient auprès du Directeur de Tir C50m de l'ASGT dans un délai de 30 jours.

Je vous remercie de votre collaboration et vous adresse, chers organisateurs et amis tireurs, mes meilleures salutations

Responsable ASGT  
Dominique Wohnlich  
Chemin des Uttins, 8  
1267 Coinsins  
Tél. 021 824 12 24  
Mail: [grenat79@bluewin.ch](mailto:grenat79@bluewin.ch)

Annexes: ment.